



Etat des lieux de l'industrie à Bruxelles

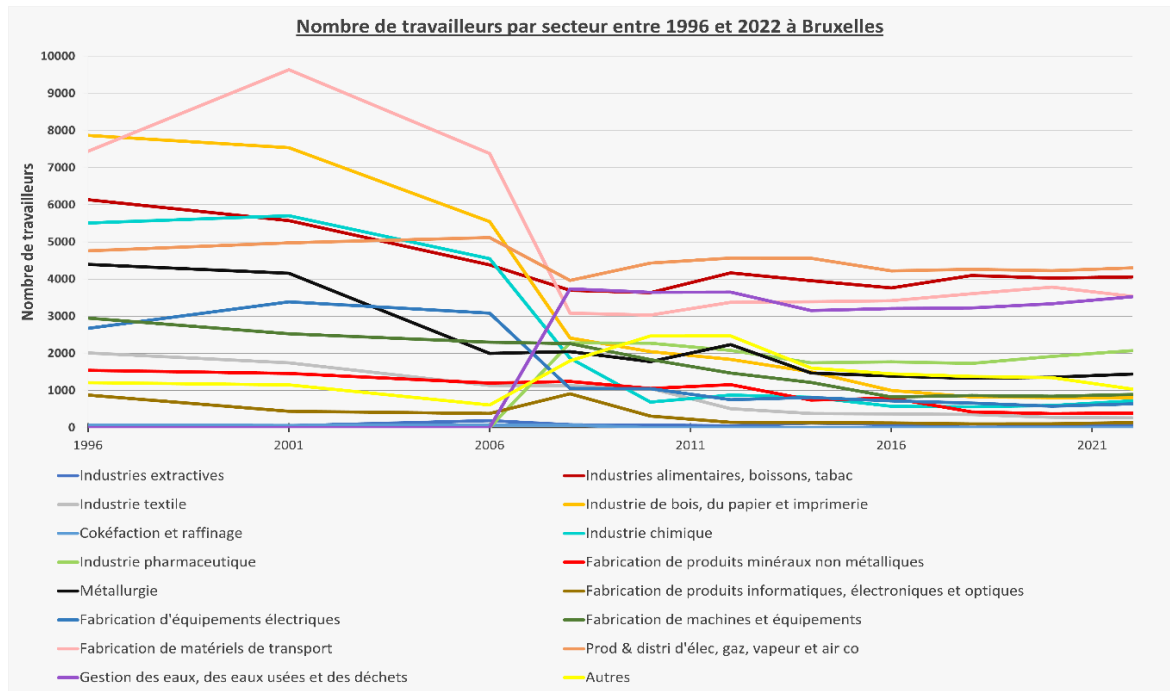
Matéo Robberecht ■ Septembre 2025

Audi Brussels, l'un des derniers grands sites industriels Bruxellois, a fermé ses portes en février 2025. Laisant derrière lui près de 3.000 emplois directs, environ 500 emplois dans des entreprises de sous-traitance présentes sur le site et travaillant directement pour Audi, 3.000 emplois indirects liés à l'assemblage automobile ainsi que 54 hectares dédiés à l'activité industrielle. La région perd ainsi directement 20% de son emploi manufacturier. Pourtant, il y a encore quelques décennies, Bruxelles était le plus grand bassin industriel du royaume : à la fin des années 60, la région bruxelloise comptait environ 160.000 emplois industriels. En y ajoutant l'arrondissement de Hal-Vilvorde, ce chiffre atteignait les 220.000, dépassant ainsi largement Anvers (150.000) ainsi que les bassins sidérurgiques et charbonniers wallons comme Liège (100.000) et Charleroi (70.000) (Actiris, 2024 ; Vandermotten, 2009). Localisée dans un tissu urbain dense, l'industrie bruxelloise s'est spécialisée dans des secteurs tels que la pharmaceutique, le cuir, l'imprimerie, l'édition, l'automobile, ou encore la construction électrique (Actiris, 2024). L'industrie Bruxelloise comptait d'importantes entreprises internationales comme Volkswagen, 01 Philip Morris ou encore Côte d'Or.

C'est à partir des années 1960 que, comme la plupart des grandes villes européennes, Bruxelles subit les effets de la désindustrialisation. Les entreprises relocalisent peu à peu leur production à l'étranger ou dans des zonings industriels modernes situés en périphérie des grands pôles urbains, comme Vilvorde ou Hal (d'Assenza-David, 2021). Parallèlement, une hausse significative de la productivité industrielle fragilise l'emploi dans ce secteur. Ces dynamiques de relocalisation et de transformation de l'emploi industriel amorcent le déclin de l'industrie à Bruxelles, entraînant des vagues successives de licenciements collectifs et de nombreux conflits sociaux (Vandewattyne 2015).

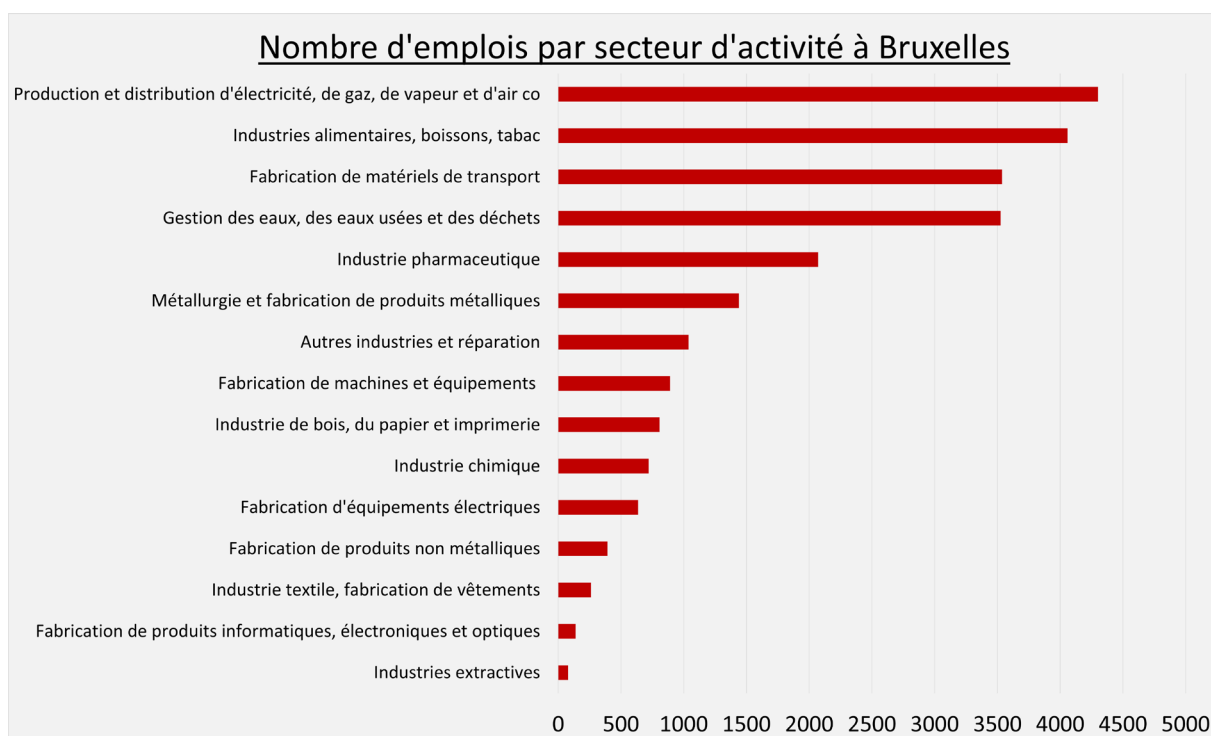
Etat des lieux de l'industrie à Bruxelles

La désindustrialisation de la région bruxelloise s'est enclenchée à la fin des années 1960. La région est alors passée de 160.000 emplois industriels à 47.500 en 1996. Aujourd'hui, presque 30 ans plus tard, ce chiffre est d'environ 23.000 (ONSS, 2022).



ONSS, 2022

Ce graphique permet d'observer le recul de l'emploi de tous les secteurs industriels confondus depuis la fin des années 1990. L'industrie chimique est notamment passée de 5.500 emplois en 1996 à 700 aujourd'hui, l'industrie du bois, du papier et de l'impression rassemblait 7.800 emplois en 1996 contre 800 actuellement, tandis que la fabrication de matériels de transport cumulait 9.500 emplois en 2001 contre 3.500 aujourd'hui. Seules l'industrie pharmaceutique, la production et la distribution d'électricité, de gaz, de vapeur, d'air conditionné et la gestion des eaux et des déchets ont maintenu un volume d'emploi relativement stable dans le temps : on compte une perte en moyenne de 10% depuis 1996 pour ces secteurs. (ONSS 2022).



ONSS, 2022

En 2024, les principaux secteurs pourvoyeurs d'emplois industriels sont la production et distribution d'électricité de gaz, de vapeur et d'air conditionné (4.300 travailleurs), l'agroalimentaire (4.000 travailleurs), la fabrication de matériel de transport (3.500 travailleurs - principalement Audi), la gestion des eaux et des déchets (3.500 travailleurs), l'industrie pharmaceutique (2.100 travailleurs) et enfin la métallurgie (1.450 travailleurs). Le reste de l'emploi industriel est éclaté dans de nombreux secteurs d'activité regroupant chacun quelques centaines d'emplois.

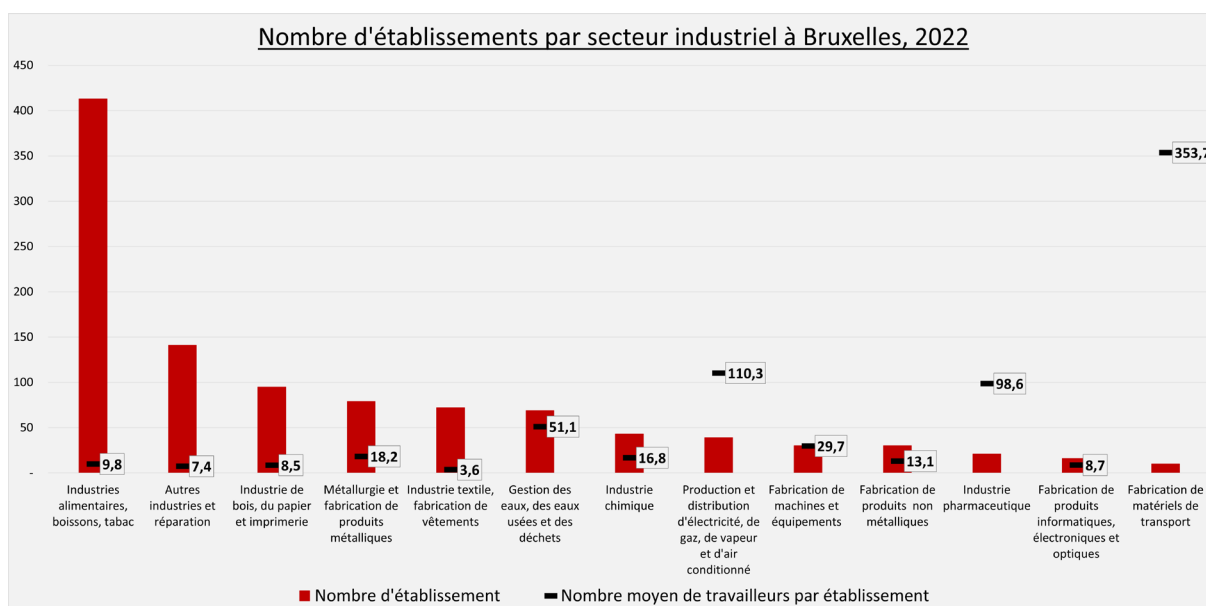
Caractéristiques de l'emploi industriel à Bruxelles

L'industrie est un secteur d'activité principalement masculin : 73 % des emplois sont occupés par des hommes. Ce constat varie cependant en fonction du statut. En effet, pour les postes d'ouvriers, 13 % sont occupés par des femmes, alors que chez les employés, les femmes occupent 36 % des emplois. (ONSS 2022). Les emplois industriels proviennent en grande majorité du secteur privé, avec seulement 13,2 % issus du secteur public. Parmi ces derniers, la quasi-totalité est liée à la gestion des eaux, des eaux usées et des déchets (principalement Vivaqua). Si l'on exclut ce secteur d'activité de nos calculs, seuls 2,5% des emplois industriels bruxellois proviennent du secteur public (ONSS 2022). Les travailleurs actifs dans les secteurs industriels sont à 60% des navetteurs issus des deux autres régions du pays (GHODBANE et AI, 2024). En région de Bruxelles-Capitale, les emplois industriels sont majoritairement occupés par des employés (57 %). La part de l'emploi ouvrier dans l'industrie est de 35 %. Il existe par ailleurs des variations importantes en fonction du type d'activité.

Par exemple, 58 % des travailleurs de l'industrie agroalimentaire sont des ouvriers. À l'inverse, seuls 13 % des emplois sont prestés sous un contrat d'ouvrier dans le secteur pharmaceutique. Enfin, 8 % des emplois sont occupés par des fonctionnaires, ici encore, presque uniquement dans le secteur de la gestion des eaux, des eaux usées et des déchets (ONSS 2022). En 2021, l'industrie bruxelloise était composée de 69 % de travailleuses et travailleurs hautement qualifiés, 16,9 % moyennement qualifiés et 14 % faiblement qualifiés (Actiris, 2023). À titre de comparaison, la part de la population active

faiblement qualifiée dans l'industrie est relativement faible par rapport à d'autres secteurs d'activité. Dans la construction, par exemple, elle atteint 35 % ; dans les services administratifs et de soutien (secteurs du nettoyage, entretien, etc.) ; elle est de 35,5 %. Dans le secteur de l'HoReCa, ce chiffre s'élève à 31 %, similaire à celui du secteur des transports et de l'entreposage (Actiris, 2023). Les services administratifs et de soutien (nettoyage par exemple) occupent près de 40.000 emplois ouvriers en 2021, soit un tiers des emplois ouvriers de la région (Actiris, 2024). Parallèlement au phénomène de désindustrialisation, l'industrie bruxelloise a donc connu une augmentation du niveau de qualification de ses travailleuses et de ses travailleurs. Cette croissance du niveau de qualification et la part importante du statut d'employé s'expliquent en partie par la réorganisation de l'activité industrielle (IEB, 2018). Nous l'avons déjà évoqué, beaucoup d'emplois dans les secteurs industriels sont dédiés à des activités de bureau et de services, et captent une main d'œuvre très qualifiée. En plus de cette modification de la structure de l'emploi, on observe une forme de dualisation de l'emploi au sein des entreprises industrielles. Les fonctions ouvrières les moins qualifiées (celles qui ne peuvent pas être automatisées) sont le plus souvent exercées sous contrat intérimaire. Ainsi, les employeurs peuvent adapter ces contrats en fonction des fluctuations économiques. À l'échelle de la Belgique, la BNB estimait en 2012 que l'industrie belge employait à elle seule 46 % des ETP intérimaires.

Ces constats font écho aux déclarations du géographe Gilles Van Hamme : « C'était déjà vrai dans les années 90, mais garder l'industrie ou réindustrialiser ne va pas résoudre la question de l'emploi ou donner de l'emploi à des personnes peu qualifiées. Les vrais ouvriers à Bruxelles aujourd'hui, quel que soit leur statut, ce sont ceux qui travaillent dans l'HoReCa et dans les magasins. C'est ça la classe ouvrière aujourd'hui, et elle est moins protégée et moins syndiquée » (L'Écho, 2024) Ces différentes données permettent de tordre le cou à la vision encore largement partagée qui consiste à assimiler l'industrie bruxelloise au statut ouvrier et aux travailleurs peu qualifiés. Avec de tels constats - qualification accrue de la main d'œuvre et diminution constante du nombre d'emplois existants - il paraît peu réaliste que l'industrie bruxelloise, sous sa forme actuelle, permette de rencontrer la demande structurelle d'emplois peu qualifiés à Bruxelles. Par ailleurs, ce constat est à nuancer si l'on procède à une analyse plus fine par secteur. Par exemple, nous l'avons déjà vu, l'agroalimentaire se caractérise par une proportion importante d'ouvriers mais également d'emplois faiblement qualifiés : 41 % des salariés étaient sans niveau d'études supérieures en 2014 (IEB 2018). Par exemple, les métiers en lien avec la transformation de la viande sont souvent peu mécanisables et relativement accessibles aux travailleurs peu qualifiés. Ce sont des métiers où la pratique professionnelle est concomitante avec l'apprentissage. L'industrie automobile se caractérise également par une forte proportion d'ouvriers, qui représentent 75 % de ses travailleurs (Actiris, 2024).



ONSS, 2022

Bruxelles compte environ un millier d'établissements industriels. L'industrie bruxelloise se caractérise par des entreprises de petite taille composées de quelques dizaines de travailleurs en moyenne. Les secteurs qui comptent le plus grand nombre d'établissements sont également ceux qui comptent les plus petites densités d'emplois. L'industrie pharmaceutique, la fabrication de matériel, la gestion des déchets et de l'eau, l'énergie et la fabrication d'équipements électriques sont les secteurs qui abritent la densité d'emploi par établissement la plus importante et qui sont également les plus gros pourvoyeurs d'emplois (ONSS, 2022). En vingt ans, les établissements de plus de 100 travailleurs ont diminué de plus de 70%. Les plus petites structures, de moins de 10 travailleurs, se montrent un tout petit peu plus résilientes face à la désindustrialisation régionale. Celles-ci ont enregistré une diminution de 40% sur la même période (GHODBANE et Al, 2024). Le secteur agroalimentaire est le seul grand pourvoyeur d'emplois, caractérisé par un très grand nombre de petites entreprises employant en moyenne une dizaine de travailleurs.

Valeur ajoutée

En termes de valeur ajoutée, l'industrie occupe une place marginale dans l'économie régionale. En 2022, l'industrie manufacturière ne représente que 2,8% de la valeur ajoutée totale de l'économie bruxelloise (IBSA, 2022). À titre d'exemple, les activités financières et d'assurances représentent 18,6% de la valeur ajoutée, l'administration publique 13,6%, tandis que les services de l'information et de la communication contribuent à hauteur de 7,7% à la valeur ajoutée de la Région. Sans surprise, notre ville-région se caractérise par une économie largement tertiaisée. En effet, les 5 principaux secteurs générateurs de valeur ajoutée à Bruxelles appartiennent au secteur tertiaire, de service. Cette tertiarisation de l'économie se marque également dans le secteur de l'industrie, où comme nous l'avons vu, une part importante d'emplois industriels sont des emplois de direction et de commercialisation (Actiris, 2024). Répartition des secteurs d'activités par rapport à la valeur ajoutée régionale en 2022.

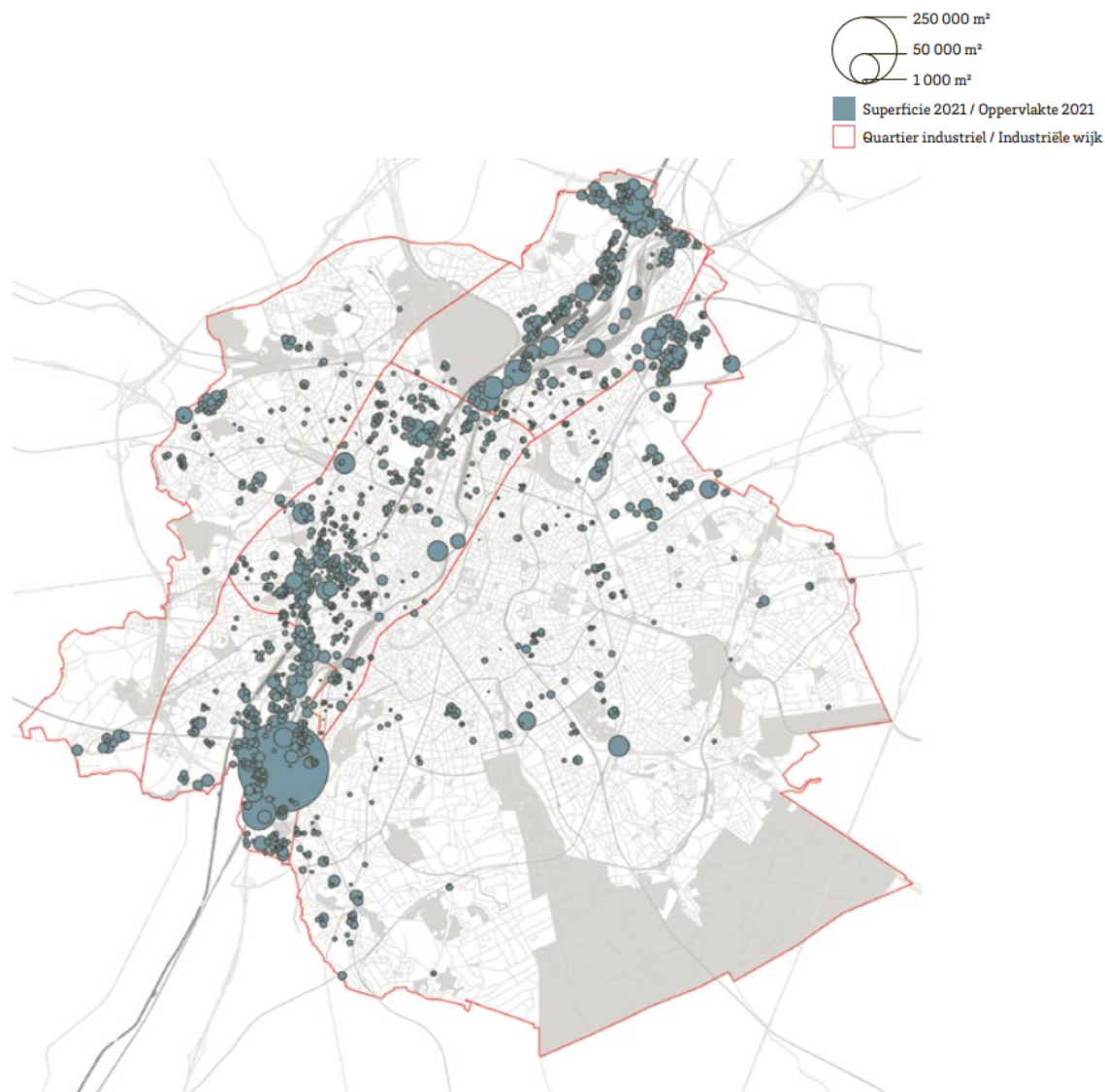
Activités financières et d'assurance	18,6%
Administration publique	13,6%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	11,0%
Information et communication	7,7%
Activités immobilières	7,1%
Commerce de gros et détail	7,0%
Enseignement	6,2%
Transports et entreposage	5,9%
Activités de services administratifs et de soutien	4,8%
Santé humaine et action sociale	4,7%
Industrie manufacturière	2,8%
Prod & distrib d'élec, gaz, vapeur et d'air co	2,5%
Autres	10,5%

Secteur et division selon NACE-BEL (2008), IBSA 2022

Depuis des années, le poids de l'industrie dans l'activité économique de la région ne fait que diminuer. En 1995, la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière représentait encore 7,4 % du total bruxellois selon l'IBSA. On qualifie souvent Bruxelles et d'autres métropoles occidentales tertiaisées, de villes « post industrielles ». Ces villes se sont en effet spécialisées durant la période de désindustrialisation dans les chaînons immatériels de la production de valeurs. Cependant, ces pôles urbains restent totalement dépendants des activités d'extraction de ressources minières, d'assemblage d'appareils informatiques ou encore de construction de rames de métro. Malgré le déclin direct du poids de l'industrie dans ces économies urbaines, elles restent donc directement impliquées au reste de la chaîne de production de biens matériels (IEB, 2018).

Localisation de l'activité industrielle à Bruxelles :

Cartographie de l'activité industrielle à Bruxelles



perspective.brussels, Observatoire des activités productives, 2024

Cette carte illustrant la localisation et les superficies des ateliers et entrepôts en 2024 donne un aperçu précis de la répartition géographique des activités industrielles en région bruxelloise. De manière générale, les activités productives se situent le long du canal dans un axe nord-sud. La Senne, et par la suite, le canal, ont été un des moyens de transport et de communication privilégiés dans l'histoire industrielle et commerciale de la Région. C'est le long de cet axe que des activités productives, ainsi que des quartiers ouvriers, populaires, se sont développés. Aujourd'hui encore, cette localisation préférentielle se marque et se maintient dans l'espace bruxellois. La permanence et la

reproduction de la localisation des activités industrielles le long de cet axe ne s'explique plus tant par l'utilisation de la voie d'eau comme moyen de transport mais plutôt par son intégration optimale aux axes routiers structurants, au réseau ferroviaire et surtout par la morphologie du bâti déjà existant. C'est ce tissu urbain industriel, composé de grands espaces, d'ateliers et d'entrepôts situés dans des espaces où le prix du foncier reste relativement accessible, qui favorise l'implantation et le maintien d'activités productives dans cet axe historique (DE VOGHEL et Al, 2018). Au-delà de ce premier constat, une analyse plus fine permet d'observer que cette géographie n'est pas tout à fait homogène. Les espaces centraux de la ville abritent un nombre important de petites surfaces industrielles, denses, mitoyennes et qui occupent un bâti relativement ancien (GHODBANE et Al, 2024). Aux extrémités de l'axe du canal, la forme et le type d'espaces industriels diffèrent de ceux du centre-ville : les surfaces sont plus vastes, plus dispersées et plus récentes (moins de 50 ans), organisées sous forme de zonings. Cette distinction spatiale se traduit également par une différenciation des types d'activités. On y retrouve les plus grandes entreprises de la région comme Audi Brussels ou la Sabca et des activités consommatrices d'espace comme le commerce de gros ou la logistique. La proximité avec d'autres modes de transports tels que le Ring, le chemin de fer ou encore l'aéroport de Zaventem expliquent en partie cette configuration en périphérie. L'expansion urbaine et la recherche de terrains disponibles ont également influencé cette localisation. Le sud de l'axe industriel se caractérise plutôt par la présence d'ateliers alors que le nord est plutôt marqué par une forte présence d'entrepôts et d'activités logistiques (perspective.brussels, 2018).

Superficie Entre 2018 et 2021, la Région a perdu environ 185.000 m² d'ateliers et d'entrepôts. Près de 160.000 m² ont été reconvertis vers d'autres usages, principalement vers le logement (GHODBANE et Al, 2024). En 2018, la Région Bruxelles-Capitale comptait 4.707.134 m² de locaux industriels : 42 % sont des ateliers et 46 % des entrepôts (IBSA 2018). En 1997, on recensait encore 5.722.412 m² de superficies consacrées à l'activité productive. En 2011, ce chiffre chute à 4.730.000 m², soit une perte d'environ 1.000.000 m² en 15 ans, dont 800 000 m² dans la zone du canal (IEB 2018). Si Bruxelles abrite encore quelques « grandes industries » comme Audi Brussels (jusqu'en février 2025), la Sabca, Coca-Cola et Viangro, le tissu industriel de la région se caractérise plutôt, nous l'avons dit, par un ensemble de PME. Ce sont principalement les espaces industriels du centre-ville et ceux situés dans des quartiers mixtes qui perdent du terrain au profit d'autres types de fonctions. Les reconversions s'opèrent en grande partie vers le logement ou les équipements collectifs. Le Nord et le Sud de l'axe du canal semblent plus résilients à la pression, où le nombre d'entrepôts et d'ateliers se maintient relativement mieux dans le temps.

Vacances immobilières

Selon la base de données Inventimmo gérée par citydev. brussels, 209.000 m² d'ateliers et d'entrepôts étaient vacants (à vendre ou à louer) en septembre 2024, soit 4,4% du parc industriel total (GHODBANE et Al, 2024). Le taux de vacance relativement faible et la diminution constante des surfaces dédiées à l'industrie témoignent de la tension qui caractérise ce segment du marché immobilier. Presqu'aucun local ne reste vacant plus de 3 ans. Dans tout marché immobilier, un certain niveau de vacances conjoncturelle est essentiel pour limiter la pression. La vacance de longue durée semble toucher en priorité le tissu industriel ancien. C'est dans ce segment que s'opèrent le plus de reconversions vers d'autres usages alors que les espaces plus modernes en vente ou en location sont généralement réaffectés à des activités productives (DE VOGHEL et Al, 2018). Ici encore, ces constats mettent en évidence que c'est dans les quartiers mixtes, denses et centraux, que l'activité industrielle peine à se maintenir et se voit peu à peu grignotée par des fonctions plus rentables.

Bibliographie

- ACTIRIS, Baromètre de la qualité de l'emploi de la Région de Bruxelles-Capitale, Mars 2023. Disponible sur : <https://clerfayt.brussels/sites/default/files/files-vd/pdf/barometre-qualite-emploi-2023.pdf> → emploi qualifié
- ACTIRIS, Secteurs Industriels, Actualité et perspectives, *Veille et anticipation, emploi, formation et intermédiation sur le marché du travail à Bruxelles* [en ligne], Aout 2016. Disponible sur : <https://www.actiris.brussels/media/31ligcmy/focus-industries- -etude-h-7B802F2D.pdf>
- ACTIRIS, VIEW.BRUSSELS, Emploi et chômage ouvrier en région Bruxelles-Capitale, Etat des lieux 2024 [en ligne], septembre 2024. Disponible sur : <https://www.actiris.brussels/media/5oxpaenm/2024-10-view-brussels-emploi-et-ch%C3%B4mage-ouvrier-cpr-h-46814CD0.pdf>
- BE.BRUSSELS, PLAN INDUSTRIEL, Vision et Stratégie pour les activités productives en Région de Bruxelles-Capitale. Janvier 2019. Disponible sur : https://didiergosuin.brussels/sites/default/files/documents-articles/plan_industriel_fr.pdf
- BRUPARTNERS, Stratégie 2025 pour Bruxelles, Un nouveau dynamisme pour la Région, 16 juin 2015. Disponible sur : https://www.brupartners.brussels/sites/default/files/instances/Strategie_2025-FR.pdf?bcsi_scan_243d48a5b3bd1d82=0&bcsi_scan_filename=Strategie_2025-FR.pdf
- BX1, Le nombre d'ouvrier en légère augmentation à Bruxelles, *BX1* [en ligne], le 23 octobre 2024. Disponible sur : <https://bx1.be/categories/economie/le-nombre-douvrier-en-legere-augmentation-a-bruxelles/?theme=classic>
- BX1, Malgré la désindustrialisation, l'emploi ouvrier se maintient dans la capitale, *BX1* [en ligne], le 24 octobre 2024. Disponible sur : <https://bx1.be/categories/news/malgre-la-desindustrialisation-lemploi-ouvrier-se-maintient-dans-la-capitale/?theme=classic>
- CALISTE, Lisa, CARNINO, Guillaume, Qu'est-ce que l'industrie ? *Artefact* [en ligne], n°17, novembre 2022. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/artefact/13273?lang=en>
- DE BEULE, Michel, BOSWELL, Ralph, DOORNAERT, Alain, HANSSENS, Bart, VANOBBERGHEN, Jean-Michel, Evolution 1997-2011, Observatoire des activités productives [en ligne], n°1, février 2012. Disponible sur : https://perspective.brussels/sites/default/files/documents/obsactprod_1_0.pdf?bcsi_scan_243d48a5b3bd1d82=0&bcsi_scan_filename=obsactprod_1_0.pdf
- DE FOSSE, Marianne, Anciens entrepôts urbains de Bruxelles : architecture et construction, *Brussels studies* [en ligne], n°117, le 27 novembre 2017. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/brussels/1590>
- DE LANGE, Bram, GODIN, Mattéo, MICHIELS, Pierre-François, Baromètre conjoncturel de la région Bruxelloise, IBSA, Perspective.Brussels n°40 [en ligne], printemps 2024. Disponible sur : https://ibsa.brussels/sites/default/files/publication/documents/24-I_BaroFR.pdf

- DELRUE, Maxime, Quel avenir pour l'industrie à Bruxelles ? *l'Echo* [en ligne], le 31 août 2024. Disponible sur : <https://lecho.acceptance2.mediafin.be/economie-politique/belgique/bruxelles/quel-avenir-pour-l-industrie-a-bruxelles/10562076.html>
- DE VOGHEL, Christophe, STRALE, Mathieu, BOSWELL, Ralph, COEKELBERGHS, Sophie, Immobilier logistique et état des lieux 2017, *Observatoire des activités productives* [en ligne], n°4, Juin 2018. Disponible sur : https://perspective.brussels/sites/default/files/documents/perspective-brochure-observatoire-04-2018_web.pdf?bcsi_scan_243d48a5b3bd1d82=0&bcsi_scan_filename=perspective-brochure-observatoire-04-2018_web.pdf
- DONDERS, Elisa, GHODBANE, Dalila, GUERIN, Annabelle, LENAERTS, Maarten, PEZZUTI, Veronica, RIEZNIK, Natalia, VERCAMMEN, Sven, PATERMO, Patricia, Schaerbeek-Formation, Enjeux économique et logistiques, Sur base des entretiens avec des acteurs institutionnels (printemps 2023). *Perspective.Brussels* [en ligne], Mars 2024. Disponible sur : https://perspective.brussels/sites/default/files/documents/sf_rapport_fr.pdf?bcsi_scan_243d48a5b3bd1d82=0&bcsi_scan_filename=sf_rapport_fr.pdf
- FAINSILBER, Denis, La Belgique marie ses deux grands ports Anvers et Zeebruges, *Les échos* [en ligne], le 28 avril 2022. Disponible sur : <https://www.lesechos.fr/industrie-services/tourisme-transport/la-belgique-marie-ses-deux-grands-ports-anvers-et-zeebruges-1403691>
- GHODBANE, Dalila, COEKELBERGHST, Sophie, HANSON, Emilie, GODIN, Mattéo, Observatoire des activités productives, Etat des lieux, les espaces de la production alimentaire à Bruxelles, *Perspective.Brussels* [en ligne], n°5, novembre 2024. Disponible sur : https://perspective.brussels/sites/default/files/documents/oap5_241128_web.pdf?bcsi_scan_243d48a5b3bd1d82=0&bcsi_scan_filename=oap5_241128_web.pdf
- IEB, Bruxelles industrielle ? *Bruxelles en mouvements*, Inter-environnement-Bruxelles, fédération de comités de quartier et groupes d'habitants, n°296, septembre-octobre 2018.
- IEB, PLAN INDUSTRIEL, Vision et Stratégie pour les activités productives en Région de Bruxelles-Capitale, *assemblée inter environnement Bruxelles* [en ligne], le 14 mai 2019. Disponible sur : https://ieb.be/IMG/pdf/pre_sentation_du_pi_ieb.pdf
- ONSS, Analyse du marché de l'emploi : données trimestrielles 2022. Disponible sur : <https://www.onss.be/stats/analyse-du-marche-de-lemploi-donnees-trimestrielles-de-tailles#methodology>
- ORBAN, Alexandre, SCOHIER, Claire, Evolution des activités productives en Région de Bruxelles-Capitale et besoins des habitants : les discours institutionnels à l'épreuve des faits. [en ligne], le 29 décembre 2017. Disponible sur : https://www.ieb.be/spip.php?page=impression&id_article=34257
- LE SOIR, L'abattoir d'Anderlecht cessera ses activités en 2028 [en ligne], le 10 avril 2024. Disponible sur : <https://lesoir.be/580066/article/2024-04-10/labattoir-danderlecht-cessera-ses-activites-en-2028>
- VANDERMOTTEN, Christian, LECLERCQ, Els, CASSIERS, Tim, WAYENS, Benjamin, L'économie bruxelloise, *Brussels studies* [en ligne], n°7, le 26 janvier 2009. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/brussels/934?lang=nl>